

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

WT/MIN(09)/ST/59

1^{er} décembre 2009

(09-6131)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Septième session
Genève, 30 novembre - 2 décembre 2009

Original: anglais

POLOGNE

Déclaration de M. Marcin Korolec Sous-Secrétaire d'État, Ministère de l'économie

Je voudrais tout d'abord rendre hommage au gouvernement de la Suisse, aux autorités genevoises et au Secrétariat de l'OMC pour l'organisation de cette Conférence. C'est pour moi un grand honneur et un grand privilège d'être présent ici et de participer à un débat qui devrait ouvrir de nouvelles perspectives à l'économie mondiale, aider à surmonter la crise économique et financière et identifier les nouveaux défis qui attendent l'Organisation mondiale du commerce dans les années à venir.

Nous observons encore les effets de la crise financière qui a frappé toutes les grandes économies du monde, y compris celles de l'Europe. La Pologne est l'un des rares pays qui ont réussi à contenir la récession et où les conséquences de la crise économique se limitent, du moins pour l'instant, à un léger recul de l'emploi et à une augmentation assez faible du chômage. D'après les derniers chiffres de l'OCDE présentés au début de novembre, la Pologne devrait enregistrer en 2009 une croissance positive de son PIB, de 1,4 pour cent, ce qui est unique parmi les économies européennes. D'après les analyses de l'OCDE, la croissance devrait être de 2,5 pour cent en 2010 et de 3,1 pour cent en 2011. Apparemment, nous parvenons à juguler la crise.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Premièrement, au début des années 1990, nous avons procédé en Pologne à de nombreuses réformes du marché en profondeur pour établir solidement les bases d'une économie de marché moderne et instaurer des conditions prévisibles pour les entrepreneurs, les exportateurs, les investisseurs, les initiatives nouvelles et les technologies innovantes. Ces réformes de grande portée ont été couronnées de succès. Nous avons établi des bases solides pour un système de production bien organisé, et nous observons depuis plus d'une décennie une croissance stable des entreprises nouvellement créées – qui ont été et sont toujours compétitives sur le marché européen et sur le marché mondial. De toute évidence, ces réformes ont permis une approche efficace et pragmatique des mutations du marché. Deuxièmement, nous avons effectué, après l'année 2000, quelques réformes importantes, axées principalement sur les réductions d'impôt, également au bénéfice des entrepreneurs. Alors que la crise mondiale était déjà perceptible, nous n'avons pas décidé de mettre en place un vaste plan de relance interne, alors que cela constituait la règle, plutôt que l'exception, dans beaucoup d'autres pays, y compris des grandes économies. En 2008 et 2009, la Pologne a adopté une série de projets de loi et d'amendements destinés à améliorer la réponse du gouvernement à la crise économique et financière. Les objectifs étaient les suivants: améliorer l'accès des entreprises au crédit, relever le plafond des garanties, soutenir les établissements financiers, améliorer le système de garantie pour les PME, accélérer les investissements cofinancés avec des fonds de l'UE, augmenter les aides à l'investissement accordées aux nouvelles entreprises, supprimer les obstacles à l'investissement dans les technologies de l'information et de la communication et encourager l'investissement dans les énergies renouvelables. Depuis janvier 2009, l'impôt sur le revenu des particuliers a considérablement diminué, ce qui a des effets positifs sur la

./.

consommation intérieure. Ces changements doivent être considérés comme des éléments positifs dans l'évaluation globale de la lutte contre la crise.

S'agissant de la crise en tant que telle, la question générale qui se pose est de savoir quelle est la stratégie de sortie et comment faire pour renforcer le système multilatéral de manière à éviter, ou du moins à limiter, les effets des perturbations économiques et financières dans l'avenir. Nous devrions tenter d'impliquer davantage l'OMC dans ce processus global. Sinon, d'autres organisations mondiales à vocation non commerciale profiteront de l'élan. Nous pensons qu'il existe pour l'OMC une réelle possibilité d'améliorer le système. Le Programme de Doha pour le développement joue à cet égard un rôle crucial. Il faut réactiver pleinement les négociations et opérer une véritable libéralisation. Le PDD est un remède à la crise, nul ne peut le nier.

Cela nécessite un engagement plein et entier. L'accord final doit assurer un équilibre entre les intérêts défensifs dans le domaine de l'agriculture et les intérêts offensifs dans les domaines de l'AMNA, des services et de la facilitation des échanges. Nous souhaitons la présentation accélérée d'offres révisées concernant les services. Il est nécessaire de conserver l'approche de l'engagement unique. Nous devrions accepter que les résultats des négociations menées dans le cadre du PDD forment un paquet commun unique.

Il est nécessaire de prendre à temps des mesures coordonnées au niveau international pour mettre le commerce mondial sur la voie de la reprise. Pour accroître l'efficacité de ces mesures au niveau mondial, il faut que l'OMC dispose d'un système efficace de surveillance des mesures prises récemment par tous les pays en raison de la crise économique. C'est pourquoi nous accordons une attention particulière au renforcement significatif du rôle de l'Organe d'examen et du mécanisme d'examen des politiques commerciales, qui devrait permettre de suivre de près toutes les mesures prises par les Membres de l'OMC, de faire des recommandations appropriées en cas de besoin et de vérifier si elles sont convenablement appliquées. C'est un véritable pas en avant, un objectif réalisable, qui devrait être envisagé sérieusement par tous les Membres et qui appelle une décision appropriée. Le renforcement du rôle des comités ordinaires (OTC, SPS, accès aux marchés, etc.) est une autre question digne d'attention.

J'espère sincèrement que cette réunion ministérielle nous donnera à tous un nouvel élan pour nous engager à fond dans les négociations dans le cadre du PDD, que ce nouvel élan offrira de meilleures perspectives pour 2010 et que ce Cycle sera mené à bien d'ici à la fin de l'année prochaine. C'est là un objectif important. J'espère aussi que les nouvelles perspectives de l'OMC nous amèneront de nouveaux défis et nous permettront de renforcer l'Organisation et d'identifier de nouvelles possibilités, mais aussi de nouveaux engagements et de nouvelles responsabilités.

J'espère enfin que cette réunion de Genève sera véritablement la pierre angulaire d'une OMC solide et renouvelée, qui continuera de jouer un rôle important, non seulement en assurant la "garde des traités commerciaux", mais aussi en affrontant avec succès les nouvelles réalités du marché mondial.
